Connaitre le paysage institutionnel et la politique actuelle liés aux usages de l'eau.

Objectifs
Apporter des connaissances aux agriculteurs sur la ressource en eau et sur les organismes de planification, de gestion et de contrôle pour les aider à se positionner face aux tendances actuelles et à faire des choix quant à leur investissements futurs.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
- Connaitre la législation sur l'eau et l'organisation territoriale s'y afférant.
- S'approprier l'état des lieux de la ressource en eau et les problématiques actuelles et à venir.

Contenus :
- la législation européenne en lien avec les usages agricole de l'eau et sa transcription dans la législation française.
- Les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau fixés par la directive cadre sur l'eau et l'objectif de gestion équilibré et durable des masses d'eau fixé par le législateur français.
- La planification en France du SDAGE au SAGE et les instances de gestion concertée de l'eau. Focus sur l'Aude.
- La gestion quantitative des masses d'eau, étude de volume prélevable et projet de territoire de gestion de l'eau. Le point en Languedoc-Roussillon.
- L'irrigation en France. Faut-il la développer, où et comment ? Focus sur le Languedoc-Roussillon.
- L'irrigation par transfert d'eau inter-bassin. L'irrigation par retenues de substitution. L'irrigation par réutilisation des eaux usées traitées.
- Etudes de cas en Languedoc-Roussillon.
- Gestion qualitative des masses d'eau et usage des pesticides. Le cas des zones de non traitement dans l'Aude.
Bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Intervention en salle, powerpoint. Une place importante sera donnée à l'échange avec les participants, avec apport et réponses à leurs questionnements et problématiques.
Un support de formation et une attestation de formation seront distribués à l'issue de la formation à chaque stagiaire.

Note de satisfaction générale, toute formation MP11, 1er semestre 2021 : 9.7/10.
Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.
Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter afin d'évaluer les dispositions à prendre.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 02/11/2021

Tarifs
Frais pédagogiques : 189 €. Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter. Les midis : repas partagé.

Plus de renseignements
Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr
Maison Paysanne Aude
1, avenue Salvador Allende
11 300 Limoux
Tel. 04 68 31 01 14
N° d'organisme de formation : 76110169011

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

09 nov 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne, 1 avenue Salvador Allendé Limoux 11300	Thierry Uso, administrateur de la Régie des eaux de Montpellier-Méditerranée-Métropole. Olivier Gourbinot Juriste de la Fédération Nationale de l'Environnement du Languedoc Roussillon. Animation : Olivier Lozat, animateur Confédération paysanne.

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom : .....
Courriel : .....
Téléphone : .....
Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.